

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction; or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Page 338 comporte une numérotation fautive: p. 333.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO.

LA FILLE DE MARGUERITE

PREMIERE PARTIE.—L'HÉRITAGE DE RENÉE.

II

— Il ne faut point songer à partir ce soir... murmura-t-elle. Arriver au milieu de la nuit dans un pays inconnu serait maladroît et d'ailleurs inutile... Monsieur Jovelet, ajouta-t-elle en

— J'attendrai donc, soit le retour de madame, soit une lettre de madame et de nouveaux ordres...

— C'est cela...

Marguerite fit préparer par sa femme de chambre une valise ne contenant que des objets de première nécessité, dîna dans son appartement et se coucha de bonne heure.



Madame a ma parole, dit Prosper en se retirant.

s'adressant au factotum, il faut que je sois à la gare de l'Est demain matin à neuf heures... Vous ferez atteler...

— Bien, madame...

— Je vous laisserai la garde de l'hôtel.

— Madame quitte Paris ?

— Oui.

— Madame me permet-elle de lui demander si son absence sera longue ?

— Je l'ignore moi-même, mais je ne le crois pas... S'il se présente des visiteurs, on leur répondra que je suis absente, sans donner d'autres explications... Dans le cas où la durée de mon voyage dépasserait mes prévisions actuelles, je vous écrirais...

Le lendemain matin elle montait en voiture à huit heures et quart et prenait le train qui devait la conduire en quatre heures à Romilly.

III

Nous quitterons, pour la rejoindre bientôt, Marguerite Berthier, veuve Bertin, et nous prierons nos lecteurs de retourner avec nous de deux jours en arrière et de nous accompagner à la prison de Troyes.

Cette prison, curieux édifice que les touristes archéologues ne manquent point de visiter, a été construite, ou plutôt aména-

gée d'une ruine antique abbaye, ce qui lui donne un aspect particulièrement sombre et sinistre.

La façade ferait croire à une forteresse inexpugnable. Il semblerait qu'on doit lire, sculpté dans le granit au-dessus de la porte massive, ce vers du Dante :

« Vous qui entrez, laissez ici toute espérance. »

En réalité cette apparence formidable n'est qu'un trompe-l'œil. Il suffit de visiter en détail la prison pour se convaincre qu'un homme résolu peut s'en échapper, sans avoir droit à prendre place dans la légende des évadés célèbres à côtés du baron de Trenck, de Jacques Casanova de Singalt, et « tutti quanti. »

Une muraille haute de quatre mètres tout au plus forme sa ceinture de sûreté. Cette muraille touche au jardin des habitations particulières qui entourent la prison et parmi lesquelles se trouve un pensionnat de jeunes filles.

Plusieurs fenêtres des dortoirs et des chambres particulières de ce pensionnat ouvrent presque directement sur le chemin de ronde. De simples persiennes fermaient ces fenêtres qu'on n'avait pas eu la précaution de garnir de grilles, tant, au moment où commence notre récit, le voisinage de la prison semblait peu inquiétant, la consigne était seulement de laisser closes ces persiennes.

Quelques-unes des cellules de détenus prenaient jour, elle aussi, sur le chemin de ronde, et permettaient aux prisonniers de plonger leurs regards dans la partie du jardin de la pension spécialement affectée aux élèves de la première division, autrement dites : « les grandes. »

Les dortoirs étaient, non de longues salles occupées par des lits à la file, mais de petites chambres contenant chacune trois ou quatre couchettes.

La défense d'ouvrir les persiennes avait été faite, nous le répétons.

Malgré cette défense, — ou peut-être à cause d'elle, — la curiosité transigeait souvent avec la consigne, et les regards curieux des pensionnaires, glissant à travers les intervalles des lames en biseau, allaient interroger les fenêtres de la geôle où, derrière les barreaux, se montrait parfois le visage d'un prisonnier.

Prisonnier !!

Il suffisait de ce mot pour surexciter l'imagination des filles d'Ève, brunes et blondes. Plus d'une, rien que sur ce mot, bâtissait des romans très compliqués et très touffus : barreaux coupés avec une lime d'acier, échelle de corde ou de soie, évasion, poursuite, etc., etc.

— Il y a des scélérats dans ces cachots, » se disaient les grandes, mais il y a aussi des malheureux, des victimes de la « fatalité, » des innocents faussement accusés, des êtres généreux victimes de leur dévouement, des martyrs, des amoureux peut-être...

Les gamines prenaient alors au sérieux le roman inventé par elles, s'attendrissaient jusqu'aux larmes et pensaient :

— Ah ! si je pouvais en sauver un !! Ce doit être si émouvant, un complot d'évasion !! Arracher un « honnête homme méconnu » à ses geôliers, à ses « persécuteurs, » ce serait délicieux !!

Les paroles que nous venons de reproduire, ou d'autres équivalentes, s'étaient répétées maintes fois derrière les persiennes closes des dortoirs.

Elles se répétaient encore au moment où nous priions nos lecteurs de nous accompagner dans la chambre de deux élèves du pensionnat de madame Lhermite, dont nous avons

entendu Paul Lantier parler à sa tante le jour de l'enterrement de Dominique Bertin.

Toutes les deux étaient charmantes, mais elles offraient des types de beauté absolument dissimilaires.

L'une était très brune, très vive, plutôt petite que grande et délicieusement potelée, elle pouvait avoir dix-huit ans.

L'autre, de taille moyenne mais grande plutôt que petite, offrait un visage de vierge blonde aux yeux bleus, un visage empreint de mélancolie, d'un charme incomparable et d'une distinction exquise.

Nous savons déjà, toujours par Paul Lantier, le nom de ces jolies filles. La brune s'appelait Pauline Lambert. La blonde s'appelait Renée ; — « Renée » tout court, car on ne lui connaissait, au pensionnat, aucun nom de famille.

Notre récit commençait le 20 octobre, peut-être ne l'a-t-on pas oublié.

À cette époque les nuits sont très longues déjà ; c'est à peine s'il fait petit jour à six heures et demie du matin.

Pauline et Renée, dociles à l'appel de la cloche du pensionnat, s'étaient levées à six heures précises, avaient fait rapidement leur toilette et attendaient le second coup qui devait leur enjoindre de descendre à la salle d'études où la prière réunissait toutes les pensionnaires avant le travail.

Les deux jeunes filles, ayant quelques minutes à leur disposition, avaient, au mépris des ordres donnés, ouvert la croisée de la chambre et entrebâillé les persiennes, — (quoique à cette heure matinale l'atmosphère du dehors fût glaciale), — et par l'entrebâillement Pauline Lambert regardait les fenêtres de la prison.

Renée, plus timide et peut-être moins curieuse, se tenait debout derrière son amie.

— Pauline, lui dit-elle, je t'assure que ce que tu fais en ce moment n'est pas bien... si madame ou une des sous-maîtresses nous surprenaient, nous serions grondées, punies, et qui sait si au lieu de nous laisser notre petite chambre où nous sommes si bien toutes deux, on ne nous remettrait pas au dortoir.

— Tu as peur de tout, ma chérie ! répliqua la brune pensionnaire en riant. Madame et ses sous-maîtresses ont en nous une confiance aveugle que nous méritons d'ailleurs, à fort peu de choses près... Elles ne nous soupçonneront point d'une désobéissance bien innocente en somme...

— Pourquoi désobéir ? demanda Renée mal convaincue.

— Je voudrais savoir s'il regarde toujours par ici...

— Il ?... Qui donc ?

— Tu le sais bien... Ce prisonnier que nous apercevons le matin, depuis cinq ou six jours, derrière les barreaux de sa cellule...

— Cet homme dont les yeux brillants m'effrayent ?

— Ils ne sont pas effrayants le moins du monde, je t'assure ! Je le trouve très bien, cet infortuné, avec ses cheveux noirs et son visage pâle ! Il n'est plus précisément jeune et je lui donne au moins quarante ans, mais sa physionomie, où de longues souffrances semblent avoir laissé leur empreinte, m'intéresse profondément... Je suis sûre que ce prisonnier n'est pas un voleur.

— C'est un assassin peut-être !... balbutia Renée frissonnante.

— Tu es folle, ma chérie !... complètement folle ! s'écria Pauline.

— Que veux-tu ? c'est plus fort que moi ! répondit Renée. La vue seule de cet homme me bouleverse et me rend tremblante.

— Tu ne dirais pas cela s'il s'agissait du jeune voyageur de « l'Hôtel de la Préfecture ! » fit Pauline d'un petit ton sec.

Renée rougit jusqu'au blanc des yeux et murmura d'une voix à peine distincte :

— Quel voyageur ? Je ne sais pas du tout de qui tu veux parler...

— Ta ! ta ! ta ! ta !... petite sournoise !... Prétends-tu me faire croire que tu l'as oublié, ce jeune voyageur au joli visage, aux cheveux bruns ondulés, aux fines moustaches, aux regards doux et tendres, qui te dévorait des yeux depuis ses fenêtres, et que nous avons rencontré deux fois par hasard, était-ce bien par hasard, hein ! Renée ! en allant à l'église ?... Toi que je croyais franche, ma chérie, vas-tu pousser la duplicité jusqu'à me dire que tu ne te souviens pas de lui ?...

Renée devint de plus en plus rouge.

— Mais, balbutia-t-elle, je t'assure...

— Je t'assure, moi, que tu penses encore à ce charmant jeune homme, car il est charmant, je l'avoue, interrompit Pauline. Depuis une quinzaine de jours qu'il a quitté l'hôtel tu as pensé à lui plus d'une fois, et s'il s'agissait de le regarder, tu mettrais volontiers à la fenêtre ton nez mignon.

La blonde enfant poussa un long soupir, ne répondit pas et resta rêveuse.

Pauline ne se trompait pas en affirmant que Renée n'oubliait pas le voyageur inconnu dans lequel nos lecteurs ont reconnu sans aucun doute Paul Lantier, le fils du constructeur Pascal Lantier.

Le visage sympathique de Paul avait fait une impression profonde sur le cœur de la jeune fille.

Une distraction, prenant dans sa vie monotone de pensionnaire les proportions d'un événement, s'était présentée à l'improviste.

Pendant le séjour de l'étudiant en droit à « l'Hôtel de la Préfecture, » Renée avait senti se dissiper la tristesse habituelle qui l'oppressait et dont nous ne tarderons pas à connaître le motif.

L'étudiant disparut, et l'enfant se trouva replongée plus que jamais dans une atmosphère de mélancolie.

Pauline Lambert avait surpris le secret de sa compagne, mais elle ne se doutait pas que le germe d'un immense amour existait au fond de l'âme de Renée pour cet étranger dont elle ignorait le nom et qu'elle n'espérait plus revoir.

— Ah ! le voilà ! s'écria tout à coup la brune pensionnaire, toujours debout auprès de la fenêtre. Regarde...

Renée tressaillit et, pour cacher court aux pensées qui l'obsédaient, fit d'une façon presque machinale ce que lui demandait son amie.

Elle la rejoignit, et à son tour, par l'entre-bâillement des persiennes, elle fixa les yeux sur une des fenêtres grillagées de la prison.

Derrière les barreaux de cette fenêtre se montrait un homme de quarante ans environ, aux traits réguliers, à la figure pâle, rasé de près comme celle d'un comédien et offrant sur les joues des tons bleuâtres.

Une chevelure noire épaisse couronnait un front élevé. Les yeux, noirs aussi et très grands, offraient un éclat singulier. Somme toute ce visage, quoique indiscutablement beau ne manquant point de distinction, devait produire et produisait en effet une impression inquiétante.

L'homme aux cheveux noirs regardait le pensionnat. Il vit, ou plutôt il devina les deux jeunes filles derrière leur abri mobile, et il s'inclina en souriant.

— Le prisonnier nous salue... fit vivement et tout bas Pauline. Il nous sourit...

— Son sourire me donne le frisson... répondit Renée.

— Pourquoi donc ? il n'a rien que de très doux...

— Je le trouve effrayant... comme son regard...

— Je vois ses lèvres remuer... il va parler... écoute...

En effet le détenu parla :

— Vous êtes bien heureuses, mesdemoiselles... dit-il d'une voix contenue à dessein et cependant distincte. Vous avez le bien suprême... la liberté... Moi je suis prisonnier, et Dieu m'est témoin que je n'ai rien fait pour le mériter...

— Pauvre homme !... murmura Pauline, il est innocent... je le savais bien...

Une sonnerie de cloche retentit dans le pensionnat.

— Vite... vite... ferme vite ! s'écria Renée tremblante.

Pauline se hâta de clore les persiennes, puis la fenêtre, et les deux jeunes filles s'élançèrent pour rejoindre leurs compagnes qui sortaient des dortoirs et se rendaient à la prière du matin.

— Très jolies, les petites ! pensa le prisonnier en refermant à son tour la croisée de sa cellule. La vue de ces jeunes gens me donne une frigale de liberté ! Elles n'ont pas l'air farouche, la boulotte brune surtout. Si je songeais à tenter une évasion, je parie qu'elles ne refuseraient point de donner un coup de main pour aider un « pauvre innocent » persécuté par le mauvais sort !

Tandis que l'homme de la cellule prononçait mentalement les mots que nous venons de souligner, un nouveau sourire, d'une expression singulière, écartait ses lèvres et découvrait ses dents blanches et pointues comme celles d'un loup.

Une cloche résonna, appelant les détenus au préau.

Des bruits de pas se firent entendre dans les couloirs, puis des grincements de clefs. Les portes s'ouvraient. Celle de la cellule du prisonnier qui nous occupe tourna sur ses gonds. Un gardien parut.

— Léopold Lantier... — dit-il en consultant une feuille qu'il tenait à la main.

— Présent... répliqua le prisonnier.

— Apprêtez-vous...

— Pour quoi faire ? Es-ce qu'on me lâche ?

— On va vous conduire à l'instruction...

— Eh bien, là, vrai, ça n'est pas malheureux ! reprit Lantier en riant. Depuis cinq jours que je suis ici je commençais à m'ennuyer bigrement !... J'aime mieux la Centrale ! Au moins là j'ai un emploi, et je serais, à l'heure qu'il est, assis près d'un bon poêle, à tenir mes écritures de comptabilité... Savez-vous, gardien, si l'affaire passera vite aux assises ?

— Vous êtes pressé ?

— Ah ! sapristi, oui !...

— Eh bien ! prenez patience... Ça ne viendra guère avant six semaines... Il faut d'abord que l'instruction se fasse...

— Mais, tonnerre ! elle ne peut pas être longue l'instruction ! la chose est limpide comme de l'eau de roche ! Deux détenus ont tué un gardien de Clairvaux à coups de croquet à fabriquer des « escarpins de lisière... J'ai même manqué y passer, moi aussi, en défendant de mon mieux le gardien... Impossible de nier ! les témoins abondent... On aurait certes pas besoin de me faire déposer, moi.

— Le parquet a été d'un autre avis...

— Je le vois bien, puisque je suis ici...

— Ne vous en plaignez pas.

— Vous êtes bon, vous ! Sapristi si, je m'en plains ! ! A

Clairvaux, grâce à mon emploi au greffe, j'étais comme un coq en pâte et nourri à la cantine, tandis qu'ici la boule de son, dure comme des semelles de botte, et des haricots qui dansent sans se toucher dans leur jus à l'eau et au sel !... Ça me déralingue l'estomac !

— Je vous répète de ne pas vous plaindre... Vous êtes bien noté... De plus, l'appui que vous avez prêté au gardien et qui sera nuis en évidence par le procès vous fera gracier un jour ou l'autre...

— Oui, comptez là-dessus, et buvez de l'eau !

— A combien êtes-vous condamné ?

— A la réclusion à perpétuité...

— On commuera votre peine...

— Après dix-huit ans, ça me semblerait juste, mais vous verrez qu'on l'oubliera !

— Vous n'êtes pas récidiviste, cependant ?

— Jamais de la vie ! une première faute. Ah ! on a été dur !! Condamné à perpétuité pour avoir croché un secrétaire et pris trois malheureux billets de mille francs, c'était raide ! !

— Il y avait effraction... fit le gardien.

— Oui, et escalade, la nuit, dans une maison habitée...

— On n'a point accordé de circonstances atténuantes ?

— Pas la plus petite... J'aimais la noce et la bamboche...

Ça m'a fait du tort... L'avocat bêcheur m'a tapé dessus sans miséricorde, et voilà...

— Vous étiez bien jeune, cependant...

— Un vrai gamin... Vingt-deux ans !

— Ça vous en donne quarante aujourd'hui...

— Tout juste.

— Votre famille n'a jamais fait de démarches pour vous ?

— Mon père est mort de chagrin pendant mon procès... Ma mère l'a suivi de près... Mes autres parents ont carrément refusé de s'occuper de moi... Je suis la pomme pourrie... ils ne tenaient guère à me remettre dans leur fruitier...

— Leur avez-vous écrit ?

— Dans le commencement, oui... Ils ne m'ont seulement pas répondu ! ! S'ils avaient voulu s'occuper de moi, cependant... un de mes cousins surtout... et un de mes oncles, presque pas plus âgé que moi... Il est parti chercher fortune en Amérique, mais avant son départ il aurait pu voir les juges et plaider ma cause.

— Allons, vous n'avez pas eu de chance... mais il faut toujours espérer...

— Parbleu ! répliqua Lantier. On a beau dire, on espère toujours...

Il ajouta tout bas en descendant au préau :

— Ce que j'espère, ce n'est pas ma grâce... c'est « jouer la fille de l'air, » pendant que je suis dans cette cage à poules dont les treillages ne sont pas difficiles à rompre...

Léopold se mêla aux détenus qui se pressaient frileusement autour du poêle allumé dans un large chauffeoir couvert, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs gredins qu'il connaissait de longue date.

A neuf heures un second coup de cloche annonça le moment du repas. A dix heures un gardien vint appeler Léopold Lantier pour l'instruction, et le conduisit au greffe où se trouvait le gardien-chef en compagnie de deux gendarmes.

— Voici votre homme... — dit le gardien aux gendarmes.

L'un d'eux tira de sa poche une paire de menottes.

Lantier fit une grimace accompagnée d'un haut-le-corps.

— Me ligetter ! ! s'écria-t-il, à quoi bon ? Est-ce que je songe à m'évader ?

— Inutile, mon brave, dit le gardien-chef au gendarme. Nous connaissons ce garçon-là... C'est un bon détenu... bien noté. Il n'est pas en prévention ici... il vient de Clairvaux à Troyes comme témoin dans une affaire, où même il a joué un beau rôle.

— Suffit... répliqua le gendarme en remettant la chaînette dans sa poche. On le conduira sans bracolets...

— Merçi, brigadier... — murmura Léopold avec une émotion bien jouée ; — je suis d'autant plus reconnaissant de votre procédé que ça ne me paraissait pas folâtre de traverser le chef-lieu de mon département ligotté comme un assassin...

— Venez... commanda le gendarme.

La porte de la prison fut ouverte et le pensionnaire de la maison centrale de Clairvaux se mit en marche entre les deux représentants de la force publique.

Le palais de justice se trouve à peu de distance de la prison.

Le détenu et ses gardiens y arrivèrent en quelques minutes par une petite rue peu passagère.

IV

Les gendarmes s'engagèrent avec Lantier dans un couloir terminé par une porte que l'un d'eux ouvrit, et franchirent le seuil d'une vaste pièce garnie de banquettes recouvertes en molesquine.

Au fond se trouvait un petit bureau. Derrière ce bureau trônait un employé lisant le « Journal de l'Aube. »

— Voilà le nommé Lantier... lui dit le gendarme.

— Bien, répondit l'employé, je vais prévenir M. le juge d'instruction... Asseyez-vous...

Et, laissant son journal tout ouvert sur le bureau, il disparut derrière une porte capitonnée.

Au bout de trois minutes il rentra, tenant à la main une liasse de papiers.

— Il faut attendre un peu, fit-il. M. le juge d'instruction termine un travail pressé...

— Suffit... on attendra...

— Prenez le journal pour tuer le temps.

— Eh bien ! et vous ?

— Oh ! moi, j'ai des écritures à mettre au net... Ne vous gênez pas...

— Merçi.

Le gendarme se mit à lire.

Un profond silence régna pendant quelques instants ; on n'entendait que le bruit de la plume de fer de l'employé criant sur le papier administratif.

Léopold Lantier, la tête baissée, réfléchissait.

— Tiens ! dit tout à coup le lecteur, notre député est malade...

— Lequel ? demanda son camarade...

— Celui qui a été nommé aux dernières élections dans la circonscription de Romilly...

— L'ingénieur, retour d'Amérique ?

— Oui.

— M. Robert Vallerand... ajouta l'employé.

— Lui-même...

En entendant ces mots « l'ingénieur retour d'Amérique, » et ce nom « Robert Vallerand, » Lantier avait soudain relevé la tête, et l'éclat de ses prunelles redoublait ; il prêta l'oreille.

Le garçon du bureau reprit :

— S'il venait à mourir ça serait une grande perte. Depuis cinq ans qu'il est revenu d'Amérique, rapportant une fortune dont le chiffre, à ce qu'on assure, dépasse cinq millions, il fait un bien énorme dans le département... Est-ce que le journal dit qu'il est gravement malade?...

— Très gravement.

— De quelle maladie ?

— D'une hypertrophie du cœur...

— Il a rapporté ça d'Amérique, bien sûr. Il n'a que quarante-quatre ans, et on lui en donnerait volontiers soixante. Je le vois souvent... Il vient ici visiter le procureur de la République.

— Espérons qu'il s'en tirera ; mais, dans le cas contraire, l'affaire serait fameuse pour ses héritiers, s'il en a.

— Il en a un au moins que je connais, qui est de mon âge et natif de Troyes même... répliqua le garçon du bureau, C'est le fils de Lantier, l'ancien avoué qui avait épousé la sœur de Robert Vallerand.

— Qu'est-ce qu'il est devenu, ce Lantier dont vous parlez ? Il n'habite plus Troyes ? demanda l'un des gendarmes.

— Non, il est à Paris, brassant des opérations de terrain, des entreprises de construction.

— Très riche alors ?

— Dans les affaires, est-ce que l'on sait jamais. J'ai entendu dire qu'il remuait beaucoup d'argent, mais que sa fortune était plus apparente que réelle, et qu'il ne faudrait pas grand'chose pour le mettre à bas.

— Fichtre ! dans ce cas les cinq millions lui feraient plaisir.

— Dame ! une tuile en argent de ce poids-là n'est jamais désagréable à recevoir sur la tête.

— Serait-il seul héritier ?

— Je n'en connais pas d'autres.

— Mais Lantier, l'avoué, avait un frère.

— Oui, Pierre Lantier, mort il y a dix-sept ou dix-huit ans.

— Ne laissait-il pas un fils ?

— Un fils qui a mal tourné et que son oncle Robert Vallerand, — (car les deux Lantier avaient épousé les deux sœurs de notre député), — déshériterait sans le moindre doute.

L'employé s'interrompit, et regardant le détenu qui continuait à écouter silencieusement, ajouta en s'adressant à lui :

— Ah ! ça, mais il me semble que vous vous appelez Lantier, vous !

— Parfaitement, répondit Léopold, et je suis le neveu de Robert Vallerand ; ce neveu qui a mal tourné comme vous venez de le dire.

— Eh bien ! mon garçon, vous avez eu bigrement tort de ne pas suivre le droit chemin. Sans compter que vous seriez libre, vous auriez en perspective une jolie fortune.

— Oui !... murmura d'une voix sombre le pensionnaire de Clairvaux. La moitié de cinq millions... car il s'agit de cinq millions, n'est-ce pas ?

— Au moins... Sans compter le château de Viry-sur-Seine, entre Conflans et Romilly, et les domaines attenants, qui sont d'un assez joli rapport.

— Ah ! tout cela est à mon oncle ?...

— Mas sans doute, et bientôt peut-être à votre cousin Pascal Lantier. S'il faut en croire le bruit public, ça viendrait fort à point pour le relever...

— Dans ce cas, tant mieux pour lui. Mais Robert Vallerand peut vivre longtemps encore.

— Nous l'espérons bien.

La conversation fut coupée par un coup de sonnette.

Le garçon de bureau s'élança pour se rendre à l'appel du juge d'instruction.

Presque aussitôt il reparut, laissant la porte ouverte.

— Léopold Lantier... fit-il.

Un gendarme se leva et conduisit le prisonnier dans le cabinet du juge qui se nommait M. de Gasquel.

L'interrogatoire qu'il eut à subir ne se rapportant à aucun des faits de notre récit, nous attendrons la sortie de Léopold Lantier qui venait de déposer comme témoin à charge contre les deux bandits coupables d'avoir assassiné un gardien de la maison centrale de Clairvaux.

Cet interrogatoire dura plus d'une heure. Au bout de ce temps le détenu sortit du cabinet du juge d'instruction et fut reconduit à la maison d'arrêt. Il paraissait singulièrement sombre et préoccupé. Malgré la température rigoureuse il ne franchit point le seuil du chauffoir, et se promena de long en large dans le préau en monologuant.

— Quand on est en prison on ignore tout ! se disait-il. Robert Vallerand, revenu à Romilly cinq fois millionnaire, est près de mourir, car une hypertrophie du cœur ne pardonne pas ! Et je suis ici, moi ! Et de ces millions je n'aurai pas un radis ! Tout ira dans les mains de Pascal Lantier, tandis que je traînerai ma vie misérable derrière les murs sombre d'une geôle ! je mourrai en prison quand je devrais avoir, par droit d'héritage, la moitié de cinq millions !

Léopold Lantier serra les poings avec rage, gringa des dents et poursuivit :

— Ah si seulement j'étais libre ! J'irais le trouver ce Robert Vallerand, et je saurais bien obtenir de lui qu'il fasse pour moi quelque chose... Comment ce millionnaire pourrait-il me refuser cinquante mille francs ? Avec cette modeste somme je passerais en Amérique comme lui, et comme lui j'y ferais fortune.

» Si j'étais libre... répéta-t-il. Eh bien, pourquoi ne pas tenter de le devenir ?... c'est très joli d'être bien noté et d'espérer sa grâce, mais mieux voudrait tenir que courir ! Les petites demoiselles du pensionnat s'intéressent à moi, j'en suis sûr, et ne refuseraient pas de m'aider... il ne s'agit en somme que de scier un barreau... Quoi qu'il en puisse résulter de fâcheux si j'échoue, je n'hésiterai pas !

Sa décision était prise.

Il entra dans le chauffoir ; il en fit le tour, cherchant quel'un du regard, et s'arrêta en face d'un homme d'une trentaine d'années qui dormait sur un banc et dont il toucha l'épaule.

(A CONTINUER)

Commencé le 12 Octobre 1882 — (No. 146.)

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cent., payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arriéré immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1er Janvier dernier, et même la liste complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE, Editeurs,

Boîte 1855, Bureau de Poste.

17, rue Ste-Thérèse, Montréal

LE TESTAMENT SANGlant

DEUXIÈME PARTIE

VI

LA GLACIÈRE.

— J'y ai pensé, répondit Claude ; en ma qualité d'intendant du vicomte de Varni, je vous donne, ou plutôt je vous loue le château de Maleraygues.

— Maleraygues ! s'écria Dominique à qui ce nom rappela l'affreux moment où il avait vu Clémentine et Julie tomber dans le gouffre du Trou-du-Renard, et Edwige expirer dans ses bras, folle de désespoir.

— Oui, Maleraygues, reprit Claude, dont le visage prit une expression plus sinistre encore. Vous trouvez qu'il me faut du courage pour prononcer ce nom et évoquer ce souvenir. C'est qu'en me vouant à cette œuvre de vengeance et de châtement, j'avais pressenti que mes ennemis ne seraient pas seuls à souffrir ! qu'en les frappant, il m'arriverait de me frapper moi-même ; que cette arme, remise entre mes mains par Clotilde, était trop terrible, trop meurtrière pour ne pas atteindre du même coup les victimes et l'exécuteur... et je m'étais préparé d'avance au combat ; d'avance j'avais enduré mon cœur à la douleur, comme ma conscience au remords.

J'ai souffert, mais je n'ai pas faibli ; mon cœur a été brisé, mais je suis resté debout ; et aujourd'hui que je touche au dénouement de cette tragédie sanglante, vous ne me verrez, Dominique, ni pâlir ni hésiter.

Cette fermeté, cette énergie dans le mal subjugeaient Dominique ; il attendit en silence que Claude continuât.

— Vous irez donc à Maleraygues ; vous ne pourriez trouver, en ce moment, de refuge plus sûr ; c'est un pays tranquille où la révolution n'a pas pénétré encore, et que protège contre nos tempêtes sa verte ceinture de montagnes. Mais vous n'irez pas seuls ; il faut que vous y conduisiez mon fils Jérôme, et Raymon, l'enfant d'Elzéar de Varni...

— Ah ! j'entends, interrompit le notaire avec amertume ; il faut que celui-là vive, n'est ce pas, pour que dans quelque vingt ans la série des vengeances et des crimes recommence ?

— Oui, Clotilde l'a ordonné ainsi, et je lui obéirai jusqu'à mon dernier soupir, c'est à vous, qui avez toute la confiance du vicomte de Varni et de sa belle-fille, d'obtenir d'eux qu'ils se séparent de cet enfant. Ce ne sera pas difficile : vous n'aurez qu'à leur dire qu'ils courent de grands dangers à Avignon, ce sera pour eux un motif de renvoyer Raymon et de rester.

— J'obéirai, dit Dominique après un moment de silence.

— Bien ; mais ce n'est pas tout, poursuivit Claude en luttant contre une émotion qu'il parvint à surmonter ; vous passerez par Bagnols ; mon fils Jérôme y est encore au collège, je ne veux pas l'avoir auprès de moi pendant la crise où nous allons entrer ; vous le prendrez avec vous, vous l'emmènerai à Maleraygues, et là, vous lui remettrez cette lettre, qui renferme mes dernières instructions... car Jérôme ne me reverra plus.

— Et pourquoi ne voulez-vous plus le revoir ? demanda Dominique, que faisait frissonner cette volonté implacable, cette prévoyance terrible.

— Parce que je m'attendrais, et que ce n'est pas dans mon

rôle, répondit Claude en s'efforçant de paraître calme. Je dois oublier que je suis père, comme j'ai oublié que j'étais époux.

— Ainsi donc ?

— Ainsi voilà qui est bien convenu ; vous partirez demain, après avoir obtenu du vicomte de Varni et de madame Elzéar qu'ils vous confient Raymon ; vous ferez sortir Jérôme du collège de Bagnols, vous lui donnerez ma lettre et vous vous arrangerez pour qu'il quitte la France dans le plus bref délai... Après cela vous vous enfermerez à Maleraygues ; vous laisserez passer la tourmente, en tâchant d'y vivre ignoré et surtout en m'oubliant.

S'il vous arrive d'Avignon des nouvelles de carnage et de mort, ne cherchez pas à connaître la part que j'y aurai prise, ni à savoir ce que je serai devenu... Vous élèverai avec autant de soin que s'il était votre fils ce Raymon de Varni qui va grandir auprès de vous et dont vous serez le tuteur... Puis, lorsqu'il en sera temps, votre fils Agricole obéira à Jérôme comme vous m'avez obéi... Voilà tout.

Dominique voulait répondre, Claude le prévint.

— Pas un mot de plus là-dessus, lui dit-il ; vous savez que vous ne me fléchirez pas. Maintenant, Dominique, poursuivit Claude d'une voix moins rude, maintenant que nous allons nous séparer pour jamais, nous séparerons-nous ennemis ?

— Et comment voulez-vous que nous nous séparions ? répondit tristement le notaire. Tout le mal que j'aurai vu faire en ce monde, c'est vous qui l'avez fait ; tout le mal que j'ai fait moi-même, c'est vous qui me l'avez dicté.

J'ai vu périr des êtres purs et charmants que votre main frappait, secondée par la mienne ; j'ai vu arrêter sous mes yeux les personnes royales, et par un art infernal, ces têtes augustes atteintes du même coup qui foudroyait le vicomte et son fils. Vous m'avez créé une existence étrange, d'un côté toute de bonheur, de paix, de vertu, de lumière ; de l'autre, toute de haine, de crimes et de ténèbres. Là le paradis, ici l'enfer... Comment voulez-vous que je ne vous regarde pas en ennemi ?

— Pourtant, dit Claude en s'abandonnant peu à peu à une sorte d'entraînement bizarre, je n'étais pas né méchant. Dominique, vous souvenez-vous de vos vingt premières années, de nos amours si purs et si belles ? Ah ! ce Claude Rioux, ce pauvre batelier du Rhône qui vous passait dans sa barque et vous répondait par le doux nom de Julie quand vous murmuriez le doux nom d'Antoinette, ce Claude n'existe plus. Il a cessé d'être le jour où Clotilde agonisante lui a soufflé, avec une haleine fiévreuse, le génie de la haine et de la vengeance !... Oui, Dominique, Dieu n'a pas voulu qu'une mission pareille pût être acceptée impunément, et qu'une pensée de crime pût s'acclimater dans une âme sans la rendre criminelle !

Cette pensée qui me rattachait tout entier au testament de Clotilde, je l'ai sentie s'infiltrer dans tout mon être, se transformer peu à peu, devenir pour moi comme une seconde nature... et alors ce n'est plus la volonté d'un autre que j'ai suivie, c'est la mienne ! L'œuvre à laquelle j'étais condamné, je l'ai accomplie comme mon propre ouvrage ; je n'obéissais plus, j'agissais... L'âme de Clotilde était devenue mon âme. Il n'y avait plus de Claude Rioux, il n'y avait plus qu'un d'Arrioules, un Darnioli, une créature sans nom, un instrument de torture et de mort, créé pour frapper comme le stylet, pour tuer comme le poison, pour punir comme le bureau !

Malgré l'insupportable horreur que lui inspirait Claude, le notaire était profondément ému en écoutant ces paroles. Claude continua :

— Aussi, Dominique, au milieu des ténèbres sanglantes qui s'étaient faites dans mon âme, savez-vous quelle a été pour moi la consolante lueur ? je me disais que des trois exécuteurs testamentaires de Clotilde de Varni, j'étais le seul criminel ; que j'absorbais en moi seul toute la responsabilité de nos crimes, que vous, l'ami de ma jeunesse, et mon infortuné Julio, vous restiez purs, même dans ces moments horribles où je vous forçais d'être mes complices... Dominique, comprenez-vous maintenant pourquoi je ne veux pas que nous nous quittions en ennemis ?

Et il tendait la main au notaire.

— Eh bien ! lui dit celui-ci, si vous voulez que je touche à cette main que vous me tendez, accordez-moi une grâce !

Le front de Claude se rembrunit aussitôt.

— Voici, reprit Dominique, la grâce que je vous demande au nom de ces souvenirs que vous venez d'évoquer. J'ai autour de moi trois personnes qui n'ont jamais fait le mal, qui ne le soupçonnent pas : Antoinette, ma femme, l'amie de votre adorée Julie, Adeline, ma belle, et Agricol, mon fils.

Permettez que tous trois ignorent jusqu'à la fin à quelle œuvre funeste je suis associé, quelle meurtrière atmosphère ils auront respirée à leur insu.

Votre fils Jérôme n'a pas encore dix-huit ans ; Agricol en a plus de trente ; Calixte, mon petit-fils, n'a qu'un an de moins que Raymon de Varni, le rejeton de cette malheureuse race...

— Eh bien ? interrompit Claude avec quelque impatience.

— Eh bien ! n'y aurait-il pas moyen que le testament de Clotilde n'atteignit que mon petit-fils et moi ? Je conserverai cette étude jusqu'à ma mort, et je m'arrangerai pour qu'après moi Agricol la cède à son fils, dès que Calixte aura tenu ans. De cette façon, il n'y aura pas de lacune.

Songez, d'ailleurs, que Raymon de Varni n'a que cinq ans à peine, et que, d'après les ordres mêmes de Clotilde, nous devons attendre que chacun de ces infortunés se soit marié et ait un fils afin que notre vengeance puisse se continuer de génération en génération.

Bien des années vont s'écouler pendant lesquelles ce jeune Raymon devra être sacré pour nous : ces années de répit, permettez qu'Agricol en profite... Plus tard, je laisserai mes instructeurs à Calixte comme vous laissez les vôtres à Jérôme... Voyons, Claude, puisqu'à travers vos pensées de mort et de tuerie, vous avez eu un moment d'affectueux retour vers le passé, ne refusez pas cette grâce à votre vieil ami... et, malgré le mal que vous m'avez fait, malgré celui que vous m'avez fait faire, Claude, nous ne nous séparerons pas sans que je vous tende la main !

— J'entends, dit Claude avec une teinte de raillerie mêlée de tristesse, vous voulez que je vous accorde ce que, vous autres notaires, appelez une substitution.

— Justement, répondit Dominique en essayant de sourire.

— Eh bien ! j'y consens ; seulement, n'oubliez pas que la mission de Jérôme reste intacte, qu'Agricol pourra tout ignorer, mais que mon fils n'en sera pas moins libre d'agir si les circonstances l'exigent. Et maintenant, Dominique, adieu !

— Adieu : je vous remercie. Que Dieu vous pardonne ! Hélas ! quand vous êtes auprès de moi, je ne me sens plus digne de prier... Claude, voici ma main ; sans vous elle eût été bien pure ; mais je ne vous en veux pas : c'est à Hyères, c'est le 10 octobre 1756, qu'a retenti à notre oreille la voix qui nous conduit tous les deux.

Claude et Dominique échangèrent une rapide étreinte ; après quoi, le notaire resta seul.

Quelques moments après, il se présenta chez le vicomte de Varni : il le pria de faire appeler sa belle-fille, et lorsque Adrienne fut arrivée, il leur annonça qu'ils ne pouvaient demeurer à Avignon une journée de plus sans courir les plus grands périls.

— C'est bien ainsi que je l'entendais, répondit le vicomte avec une expression qui ressemblait presque à de la joie ; je trouvais seulement que ces périls se faisaient bien attendre.

— Et moi aussi, dit Adrienne.

— Oui, mais vous avez un enfant, reprit Dominique ; voulez-vous donc que Raymon soit exposé à périr avec vous ?

Le grand-père resta immobile ; la mère tressaillit. Dominique continua :

— Ce n'est pas à moi de vous donner un conseil ; permettez-moi seulement de vous dire que, si vous voulez que Raymon soit en sûreté, je me charge de ce soin : je l'em mènerai à la campagne, avec toute ma famille, dans une habitation éloignée de notre malheureuse ville et où la révolution n'a pas pénétré...

— Merci, Ermel, dit le vicomte.

— Oh ! monsieur ! je vous rends grâce, et vous devrai le repos de mes derniers moments, ajouta le jeune veuve.

— Mais ne viendrez-vous pas aussi ? Ne chercherez-vous pas aussi un asile ? demanda timidement le notaire en regardant tour à tour M. de Varni et Adrienne.

— Ma belle fille fera ce qu'elle voudra, répliqua le vicomte ; moi, je reste...

— Je ne reste pas, moi, reprit Adrienne : je vais à Elzéar !

Ces mots furent dits avec une passion si profonde que le vicomte et Dominique frissonnèrent.

— Ma fille, dit M. de Varni, je ne prétends pas vous donner des ordres ; réfléchissez pourtant que votre vie n'est pas finie comme la mienne, que vous pouvez encore faire quelque chose en ce monde. Vous avez un enfant...

En même temps, le vicomte soula et dit au domestique qui se présenta :

— Qu'on amène Raymon !

Raymon arriva ; c'était un bel enfant de cinq ans, aux joues roses et fraîches, aux cheveux longs et soyeux, retombant bouclés sur son cou.

Il sauta sur les genoux de sa mère ; elle le serra sur sa poitrine avec une indicible expression de tendresse.

— Pauvre enfant ! lui dit-elle, né la veille d'un orage, orphelin à cinq ans ! Pour toi, je devrais avoir le courage de vivre ; mais, je le sens, je ne suis plus de ce monde... Elzéar m'appelle ; mon âme était si étroitement unie à la sienne, que Dieu m'a brisée en nous séparant.

A quoi te serai-je bonne ? Je mourrais lentement ; tu me verrais expirer de langueur entre tes bras... et alors, peut-être, tu ne serais plus assez jeune pour perdre ta mère sans la pleurer. Ah ! je veux du moins t'épargner cette angoisse, la plus horrible qui puisse déchirer un homme ici-bas, je ne veux pas disputer ma vie à ces fureurs révolutionnaires qui ont tué Elzéar.

Nous respirions le même souffle ; le même sentiment nous faisait vivre ; nous mourrions par la même mort.

Adieu, cher enfant ! sois plus heureux que ton aïeul, que ton père et que ta mère ! Que Dieu te protège comme je te bénis ! qu'il te guide comme je t'aime !... Depuis trois mois, toutes mes larmes sont pour Elzéar : la dernière sera pour toi ! Adieu !

La jeune femme se leva, tenant toujours Raymon dans ses bras, et le remettant à Dominique :

— Je vous le donne, lui dit-elle.

Ensuite, elle passa rapidement sa main sur ses yeux humides, et se tournant vers le vicomte, elle lui dit :

— Mon père ! je suis prête : nous mourrons ensemble.

— Bien, ma fille, répliqua M. de Varni.

Le soir approchant, Dominique leur annonça qu'il comptait sortir d'Avignon à la nuit tombante, et que, par conséquent, le moment du départ était venu.

M. de Varni, tout vêtu de noir, était debout et immobile, tenant par la main sa belle-fille qui, tout en se serrant contre lui, ne lâchait pas Dominique et promenait une dernière fois ses lèvres sur les joues de Raymon, que le notaire lui présentait à la hauteur de son visage.

— Partez, dit-elle enfin à demi-voix.

Une petite porte s'ouvrit, et Dominique disparut avec son précieux fardeau.

Le vicomte et Adrienne restèrent là quelques moments encore, silencieux et abîmés dans leur douleur.

Tout à coup, ils furent comme réveillés en sursaut par un grand bruit de voix et de pas qui venait de la rue et qui se rapprochait de l'hôtel. Au bout d'un instant, on frappa violemment à la porte.

— Qu'on ouvre ! dit M. de Varni aux domestiques tremblants.

On ouvrit ; une foule d'hommes armés, aux costumes détraillés, aux figures sinistres, se précipita dans la cour et dans le vestibule ; là, ils trouvèrent le vicomte et Adrienne qui les attendaient, et qui, en face du péril, avaient retrouvé tout leur calme.

Cette troupe déguenillée, féroce, hurlante, avait pour chef un homme masqué, de haute et vigoureuse stature, qui exerçait évidemment un certain ascendant sur ses compagnons.

— A bas les papistes ! les aristocrates ! criaient ces forcenés. Le brave Lescuyer, la fleur des patriotes, vient d'être poignardé, aux Cordeliers, par la faction contre-révolutionnaire, pour chaque goutte de sang, il nous faut la vie d'un de ces infâmes, trop épargnés jusqu'ici !

— Vous l'aurez ! dit l'homme masqué d'une voix sourde.

— A mort ceux-ci comme tous les autres ! A mort le vieux Varni ! c'est un noble ! c'est un parent du pape ! A mort !

L'homme masqué alla droit à M. de Varni et à sa belle-fille, et, de cette voix impérieuse dont il semblait chercher à déguiser le timbre habituel, il leur dit :

— Voici le moment ; marchez.

Les deux proscrits sortirent de l'hôtel de Varni, accompagnés de cette tourbe abominable qui ne cessait pas de vociférer des cris de mort.

À la lueur des torches, M. de Varni put voir quelques-uns de ces bandits qui, montés sur des échelles, brisaient, à grands coups de marteau, son écusson sculpté dans le mur au-dessus de la porte.

Dans la rue, le sanguinaire et lugubre cortège ne tarda pas à se rencontrer avec des bandes du même genre, qui, elles aussi, entraînaient leur victimes, le mot d'ordre était donné, il se répondait de bouche en bouche, et l'assassinat de ce Lescuyer, secrétaire-greffier de la commune, devenait le prélude et le signal de cette vaste tuerie que ces misérables désiraient et attendaient depuis longtemps.

On marcha ainsi jusqu'au palais des Papes ; en chemin, les outrages et les blasphèmes pleuvaient sur le vicomte et Adrienne ; mais ils les trouvaient impassibles. La mort d'Elzéar les avait

détachés de la terre : l'un, par ce désespoir sans remède et sans bornes qui lui rendait la vie insupportable ; l'autre, par cette douleur mêlée d'une pieuse espérance qui l'attirait vers le ciel auprès de son époux bien-aimé.

Enfin ils arrivèrent au palais, et on les introduisit dans une des salles qu'on appelait encore, par dérision ou par habitude, l'appartement du vice-légat. La séance était déjà commencée. On appelait les noms de deux hommes, les dames Arnaud et Crouzet.

Elles étaient belles, et l'une des deux se trouvait dans un état de grossesse assez avancée. Qu'avaient-elles fait pour mériter la mort ? Elles l'ignoraient, et leurs juges ne le savaient pas mieux ; on les avait arrêtées près des Cordeliers, quelques moments après ce rassemblement funeste où le patriote Lescuyer avait été massacré.

— A mort les deux bigottes ! s'écria une voix avinée, lorsque ces deux femmes comparurent devant le désiroire tribunal.

— A mort les meurtrières de Lescuyer ! répéta une voix sinistre.

Jourdan, qui présidait la séance, fit un signe ; les deux femmes furent emmenées vers un escalier immense qui conduisait au haut de la tour de Trouillas, mieux connue sous le nom de tour de la Glacière.

La porte qui donnait sur cet escalier s'ouvrit béante et sombre comme une bouche de l'enfer, laissant passer, avec une bouffée de vent humide, un murmure de cris, de gémissements et de soupirs. Puis la bouche se referma sur les deux victimes, et l'on passa à « l'interrogatoire » d'un autre accusé.

Celui-ci était un prêtre octogénaire ; des cheveux blancs ombrageaient sa tête vénérable ; ses lèvres semblaient sourire aux bourreaux et murmurer une prière pour ceux qui allaient l'égorger. Il s'appelait l'abbé de Nollhac.

— Curé insoumis ! s'écria-t-on de toutes parts.

Ce mot disait tout, Jourdan répéta son terrible geste, et l'abbé de Nollhac fut emmené vers l'escalier de la tour.

Mais j'ai beau rassembler tout mon courage, le cœur me manque en retraçant ces horribles scènes, il faudrait presque, pour les décrire, quelque chose de la dureté sauvage de ceux qui y participèrent.

À quoi bon insister d'ailleurs ? les archives de cette affreuse nuit sont là, constatant les noms de cent vingt victimes immolées par ces cannibales, avec des raffinements incroyables : le fils près de la mère, la femme sous les yeux de son mari, l'enfant entre les bras du vieillard.

Ceux qu'on ne précipitait pas à travers la vaste cage de l'escalier, étaient traînés jusqu'au grenier de la tour.

Là on avait pratiqué un grand trou, et on les jetait par cette ouverture, à une hauteur immense, blessés, sanglants, mais vivants encore et demandant en vain la mort à leurs bourreaux, qui n'avaient pas même la pitié cruelle de les achever.

Cette boucherie touchait à sa fin, lorsque la voix d'un des farouches assesseurs de Jourdan appela le soi-disant vicomte Louis Raoul-Etienne de Gigondas de Varni, et sa belle-fille Adrienne-Charlotte-Marie-Athénais de Flassan, veuve Elzéar de Varni.

Ces noms soulevèrent, parmi les assistants, un nouveau cri de fureur et de haine.

— Comment de pareils aristocrates, dit Jourdan, ont-ils échappé jusqu'ici à la justice des patriotes.

(A CONTINUER.)